

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
665

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

63/1075 du 15/12/1983  
DECRET N° /ATPS/DGTFP/DFP/22021/A  
portant intégration et nomination de  
Monsieur MGBARD M'POUSSA Jean-pierre,  
dans les cadres de la catégorie A  
hiérarchie I des services techniques  
(Travail Publics).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la constitution du 8 juillet 1979 ;  
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant ame-  
dement de l'article 47 de la constitution du 8 juillet 1979 ;  
(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut gé-  
néral des fonctionnaires ;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le  
règlement sur la solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le sta-  
tut commun des cadres de la catégorie A des services techniques  
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant  
le régime des rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la  
hiérachisation des diverses catégories des cadres ;  
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les  
catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62  
du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif  
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des ca-  
dres de l'état ;  
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant  
les conditions dans lesquelles sont effectués des stages proba-  
toires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, nota-  
ment en ses articles 7 et 8 ;  
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 règle-  
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes  
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, recons-  
titutions de carrière et reclassements ;  
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant  
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.  
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant no-  
mination du premier ministre, chef du gouvernement ;  
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant  
nomination des membres du conseil des ministres ;  
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au  
décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des membres  
du conseil des ministres ;  
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux  
intérims des membres du gouvernement ;  
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.1983 portant no-  
mination d'un membre du conseil des ministres ;  
(/u le protocole d'accord du 5 Août 1970, signé  
entre la République populaire du Congo et l'URSS ;  
(/u l'attestation de fin d'études n° 2566/MEN-  
DGEOC-DOB du 16 juillet 1983, directeur de l'orientation et des  
bourses, confirmant la formation de l'intéressé ;  
(/u le dossier de candidature constitué par l'in-  
téressé ;  
.../...

YH

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées du décret n°60/90 du 3 Mars 1960 et du Protocole d'Accord du 5 Août 1970, susvisés, Monsieur YOBARD M'POUSSA Jean Pierre, né le 26 Mars 1956 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme d'Ingénieur Mécanicien, Spécialité: Machines et Installations de Réfrigération et de Compression, obtenu à l'Institut Technique des Pêches d'Astrakhan (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics Stagiaire, indice 710.-

ARTICLE 2.-L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Industrie et de la Pêche.

ARTICLE 3: Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRASSAVILLE, le 15 Décembre 1983

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie et de la Pêche,

Colonel Ledia SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances,

Jean ITADI.

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,

Itihi Ossétoumba-LEKOUNDZOU.

Bernard COMBO MATSIONA.

AMPLIATIONS:

- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- DFP/BST.....1
- D.G.B.....3
- D.C.F.....1
- M.I.P.....2
- D.G.I.....2
- DOSSIER.....3
- INTERESSE.....1
- SGG/BC.....2./-

